

REGLEMENT

Article 1 : Concours organisé par l'association
Lire en Pays Autunois,
le Prix "Graines d'écrivains" est ouvert à tous les élèves de Collège et de Lycée.

Article 2 : On peut présenter une production individuelle (ou à deux), et participer par son établissement scolaire ou de sa propre initiative.

Article 3 : Prix et décisions du jury

Chaque sujet fait l'objet d'un prix. Des prix spéciaux peuvent être attribués. Pour les BD, les prix seront donnés par « niveau ».

Le jury peut ne pas attribuer un ou plusieurs prix.

Ses décisions sont sans appel.

Article 4 : Proclamation des résultats

Elle aura lieu sur la Fête du Livre à Autun (6 et 7 avril 2019). **Les lauréats auront été informés personnellement ou par l'intermédiaire de leur établissement scolaire.**

Article 5 : Les textes primés seront publiés dans un recueil et sur le site de l'association, et versés à ses archives.

Ceux non primés ne seront pas retournés, mais pourront être récupérés lors de la Fête du Livre. Le reliquat sera détruit.

Pour les BD, une exposition pourra être organisée à la fête du livre avec les originaux que vous voudrez bien nous confier.

Article 6 : Les lauréats seront invités à dédicacer leurs textes sur le stand "Jeunes Auteurs" de la Fête du Livre, parmi les auteurs conviés qui leur réservent toujours un excellent accueil....

Article 7 : Les lauréats recevront un prix sous forme d'un **bon d'achat sur la Fête du Livre**, complété par des prix d'initiative locale.

Article 8 : Présentation des œuvres :

-Pour les BD et le roman photo :

6 pages A5 maximum.

Dessins ou photos doivent être en noir et blanc. Chaque participation sera envoyée en trois exemplaires.

-Les Textes seront dactylographiés *Arial*, *Times New Roman* (**3 pages maximum, police 11 ou 12**) et présentés sur papier blanc sans illustration **en trois exemplaires**

- chaque exemplaire portera en haut à droite (sur une 1^{ère} page supplémentaire pour les BD et le roman photo) les 4 indications suivantes :

. le titre

. le niveau (6^e, 5^e, 4^e, 3^e ou lycée)

. le numéro du sujet (1 ou 2) - [Le sujet choisi doit correspondre au niveau du candidat.]

. le pseudonyme choisi par le candidat et servant de code pour garantir l'anonymat auprès du jury.

Toute oeuvre présentée autrement sera refusée.

Article 9 : Envoi des textes, BD ou romans photos

ATTENTION : Les participations seront envoyées **sous deux formes** : (*nous attirons votre attention sur la nécessité d'envoyer les participations-papier ET la participation mail pour que votre candidature soit efficacement traitée !*)

I un envoi papier : à l'adresse suivante :

Prix "Graines d'écrivains"
Bibliothèque Communautaire - BP 133
71400 AUTUN Cedex

L'enveloppe d'envoi contiendra :

1 - Les trois exemplaires du texte

2 - Une enveloppe **cachetée** séparée qui portera :

. **à l'extérieur** : le pseudonyme du candidat, le titre du texte, le niveau et le numéro du sujet.

. **à l'intérieur** : la **feuille d'anonymat***, totalement remplie, permettant d'identifier et de joindre les lauréats.

II un envoi mail (texte, BD ou roman photo) :

concoursgrainesdecrivains@hotmail.com

Elles seront repérées par le pseudonyme figurant sur la 1ère page.

C'est l'enveloppe d'anonymat envoyée avec les courriers qui permettra d'identifier les lauréats

Article 10 : La participation au Prix implique l'acceptation du présent règlement

date limite d'envoi ou de dépôt :

Vendredi 15 février 2019,

Pour tout renseignement :

www.lireenpaysautunois.fr

ou concoursgrainesdecrivains@hotmail.com

03 85 54 72 89 (laisser un message en cas d'absence)